



AMENAGEMENT du TERRITOIRE : PLUS AUCUN CANTALIEN SANS SERVICE PUBLIC !

Site : cgt15.fr
Courriel : ud15@cgt.fr
Tél. : 04 71 48 27 89

Le 11 juin 2016, Rassemblons-nous pour Un Aménagement du Territoire cohérent !



Les points de contacts postaux dans le Cantal début 2016 :

36 bureaux gérés par La Poste...
64 gérés par les communes et 28 chez des commerçants !

Conséquences :

augmentation des impôts locaux et
diminution des services !

La Poste dans le Cantal ?

Depuis 2007, c'est entre 20 et 30 emplois supprimés par an à La Poste du Cantal !

Conséquences :

Baisse de la qualité de service, tournées de plus en plus longues,
transformation du facteur en distributeur de papiers,

La télécommunication dans le Cantal ?

Alors que les prestataires de la téléphonie font entre 5 et 7 milliards de bénéfices par an,

la fibre optique est installée sur des fonds publics (sic) !

Quant à l'entretien des lignes téléphoniques dans le Cantal,
elles sont laissées à l'abandon par manque de personnel.

Conséquences :

Augmentation des impôts et
Des semaines de pannes pour de trop nombreuses communes !



COLLECTIVITES
TERRITORIALES



PROCHAINE DIFFUSION :
ENERGIE et SANTE